

Contribution personnelle de Luc Maestraggi à la consultation publique du SCOT du Pays des Ecrins

Luc Maestraggi, résidant secondaire à Puy-Saint-Vincent depuis 40 ans, inscrit sur la liste électorale de la commune. Je suis membre de l'association Travers'Arts dont le siège est à Puy-Saint-Vincent (<https://traversarts-psv.fr/>) et membre du conseil d'administration du Festival Musiques en Écrins dont le siège est à Vallouise (<https://musiques-en-ecrins.com>) ainsi que co-organisateur des « *Journées Peintures Murales* » organisées depuis cinq ans avec le concours, toujours renouvelé, du secteur « Culture » du Conseil départemental. J'organise avec l'Association Travers'Arts, depuis 10 ans, l'ouverture au public, gratuitement, de la chapelle Saint-Vincent de Puy-Saint-Vincent durant la période estivale et pour les Journées Européennes du Patrimoine.

Dans le projet de SCOT, ce qui relève de la culture et du patrimoine ne fait l'objet que d'un développement minimal, dont la langue de bois témoigne clairement de l'absence réelle de vision et de toute priorité. C'est, à mon sens, une erreur stratégique, car ce secteur représente un atout touristique supplémentaire, appelé à prendre de plus en plus d'importance dans le contexte climatique.

En matière de développement touristique, la priorité est clairement donnée depuis toujours aux activités sportives de pleine nature : ski, alpinisme, escalade, randonnée, trail, VTT, eau vive... C'est, certes, l'atout du territoire, avec la beauté de ses paysages et son caractère de refuge anti-canicule. Mais en même temps, les responsables sont bien conscients des fragilités qui pèsent sur ces activités. Il n'est point besoin de développer ce qui concerne les conséquences de la fonte des glaciers ou de celle du pergélisol pour l'alpinisme et l'escalade, avec ses cortèges d'écroulements. Les aléas climatiques menacent aussi gravement des activités plus largement pratiquées comme la randonnée. Le Pré de Madame Carle est menacé d'inondation à chaque gros orage et la route qui y mène de coupures par les coulées de boue. L'accès au refuge des Bans, naguère ballade familiale prisée, est devenu beaucoup moins séduisant depuis les menaces des laves torrentielles. Le journal *Le Dauphiné libéré*, dans son édition du 8 août 2026, rapportait que, devant la multiplication des événements, le budget du Parc des Ecrins pour le seul entretien des sentiers de randonnée avait doublé par rapport à la période 2015-2020.

Malgré cela, l'orientation privilégiée à l'office du tourisme du pays des Ecrins ne donne qu'une place très limitée à tout ce qui relève de la culture et du patrimoine et pourrait, pourtant, constituer une offre touristique complémentaire précieuse. Car ce patrimoine est riche : architecture, cadrans solaires, gestion de l'eau, activités agricoles, tradition du bois... et bien sûr, peintures murales des chapelles. Sur ces thèmes, l'action de l'office du tourisme ne cesse même de reculer : en 2019, il avait édité une plaquette *Patrimoine* ; il y a peu, il finançait encore une guide-conférencière pour offrir aux touristes des visites gratuites multiples des sites exemplaires.

D'autres offices n'ont pas cette pudeur, tel celui de Serre-Chevalier qui organise à chaque période de vacances scolaires de telles visites gratuites. Ni nos voisins du Val di Susa, qui

éditent chaque année pour leurs offices une brochure gratuite valorisant tous les aspects de ce patrimoine en trois langues, couplée à un site web également trilingue (<https://www.vallesusatesori.it/fr/>). Et proposent également un dispositif électronique gratuit d'ouverture des chapelles isolées (*Chiese a porte aperte*). Ils ont bien compris l'enjeu touristique que ce patrimoine représente.

Pour illustrer celui-ci, je développerai l'exemple des peintures murales médiévales. Le nord du département des Hautes-Alpes est, en effet, riche d'un ensemble d'une quarantaine de sites décorés, églises ou chapelles. Cet ensemble est, par sa qualité et sa richesse, par l'homogénéité de ses thématiques et sa cohérence chronologique, sans équivalent en France. Le seul territoire de la communauté de communes compte sept de ces monuments : à L'Argentière, à Puy-Saint-Vincent, à La Roche de Rame, deux à Saint-Martin de Queyrières (Prelles et Bouchier), aux Vigneaux et à Vallouise. Le Département a bien saisi l'enjeu, qui soutient nos initiatives et a développé une application *Patrimoine Hautes-Alpes* donnant une large place aux peintures murales.

Ce sujet a-t-il un vrai potentiel touristique ? Des bénévoles de l'association Travers'Arts assurent depuis dix ans l'ouverture gratuite de la chapelle Saint-Vincent de Puy-Saint-Vincent tous les jeudi après-midi d'été et lors des Journées du patrimoine. Ce sont, chaque année, de 500 à 600 visiteurs qui choisissent de découvrir ainsi cette superbe petite chapelle de montagne typique. Une brochure explicative a été publiée en 2019. Depuis lors, nous en sommes à la troisième édition et plus de 800 exemplaires ont été vendus en sept ans. Les conférences que nous organisons à Puy-Saint-Vincent grâce au soutien de la mairie et du Département (la vice-présidente du Département chargée de la culture a ainsi participé à la dernière édition), réunissent à chaque fois de 80 à 100 participants, malgré le caractère assez pointu des thèmes traités. Pourquoi ce qui fonctionne à l'évidence au niveau local ou dans la vallée de la Guisane comme dans le Val di Susa ne pourrait-il pas inspirer le Pays des Ecrins ?

« Le Scot est l'outil qui dessine l'avenir de notre territoire » est-il écrit. Il ne peut donc minimiser les conséquences des aléas climatiques en se privant des possibilités de diversification touristique. Pour cela, il importe que les responsables prennent véritablement conscience de ces potentialités complémentaires actuellement insuffisamment exploitées, affichent cette dimension comme une priorité nouvelle dans le SCOT et, au-delà, se donnent les moyens de structurer une offre touristique organisée sur ces thématiques du Patrimoine et de faire en sorte que l'office du tourisme communautaire devienne un relais efficace de cette politique.